



Extrait du registre des délibérations

Le 14 octobre 2022, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Jérôme OLIVIER, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers :

Sont présents : **OLIVIER Jérôme, COQUILLARD Benoit, CAPRON Philippe, GERBER Martine, MARCHAND Frédéric, MALBRANQUE Snezana, ROCHAS Laurence ;**

Sont absents avec pouvoir : **MONSIEUR DA COSTA Antonio** représenté par **Benoît COQUILLARD**

MADAME LIPAROTI Marion représentée par **Jérôme OLIVIER**

Soit, sur 9 membres en exercice, 7 présents, 2 absents dont 2 ayant donné pouvoir. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 32.

DELIBERATION CONCERNANT LE TARIF DE LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil est appelé à délibérer sur la proposition du Maire quant à l'augmentation du tarif de la location de la salle des fêtes.

Après discussion, les membres du conseil se mettent d'accord sur les montants de :

- **250 € pour les Néoviens**
- **500 € pour les personnes extérieures à la commune de NEUILLY-EN-VEXIN**

La délibération N° 2022 – 24 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité

Certifié conforme.

Publiée le :

Transmis au contrôle de légalité le :

Jérôme OLIVIER,

Maire



Nombre de conseillers En exercice : 9

- Présents : 7
- Votants : 9
- Pouvoirs : 2
- Absents :